



Union Nationale Sportive Léo Lagrange

Convention nationale de "L'Éducation par le Sport"

4^{ème} édition

**Appel à présentation de contributions
ouvert à tous les professionnels de l'éducation
par le sport**

**Dossier de candidature
A retourner avant le 15 novembre 2010 à :**

Union Nationale Sportive Léo Lagrange
153 Avenue Jean Lolive
93695 Pantin Cedex
Tél ; 01 48 10 65 83

Mail : union.sportive@leolagrange.org

Contact Technique : Carine Varlez
Tel : 01 48 10 65 83

Mail : unsl.convention@gmail.com

2 et 3 décembre 2010 CREPS de Montpellier

L'Union Nationale Sportive Léo Lagrange organise une convention professionnelle sur le thème de « l'éducation par le sport ».

Soucieuse de donner la parole aux spécialistes de l'éducation par le sport, elle organisera cette manifestation à partir des contributions de ceux-ci.

Il s'agit donc de recueillir à la fois :

- Des expériences de terrains qui seront présentées et débattues à l'occasion d'ateliers par ceux qui les ont conçues et réalisées,
- Des outils pédagogiques (jeux, vidéos, photos ...) qui pourront être mis en valeur par leurs concepteurs afin de faire partager ces acquis par le plus grand nombre.

C'est dans cet esprit que les organisateurs de cette convention font appel à tous les professionnels souhaitant s'engager dans cette démarche pour qu'ils communiquent leurs contributions en retournant ce document.

Proposition de contribution

I - Titre de l'action ou intitulé de l'outil pédagogique :

.....
.....

II - Dénomination et statut juridique de la structure porteuse de l'action :

.....
.....

Coordonnées de l'auteur :

Nom :.....Prénoms.....

Adresse Mail :

Téléphone portable :

III – Présentation synthétique de l'action ou de l'outil pédagogique par la rédaction d'un texte de présentation de 2 pages maximum

Sous Word, police Times New Roman, taille 12, Marge 2.5, Interligne : 1.5

(Environ 2000 signes) en 4 parties à peu près égales :

- 1. Diagnostic/analyse de besoins**
Constats, méthodes et outils utilisés...
- 2. Déroulement et fonctionnement général de l'action ou de l'outil pédagogique**
Dates, durée, organisation pédagogique, programme, activités, moyens utilisés, partenariats développés....
- 3. Pédagogie de l'action ou de l'outil**
Hypothèse et méthode pédagogiques utilisées, organisation et qualification de l'encadrement, méthodes et outils d'évaluation....
- 4. Evaluation générale de l'action ou de l'outil pédagogique**
(Méthodes et outils utilisés, résultats obtenus sur le public, enseignements à tirer de la conduite de l'action ...)
- 5. Montage administratif et financier**
Budget prévisionnel et budget réalisé détaillé, dispositifs utilisés, partenariats mobilisés

IV - Prévoir la réalisation d'un diaporama sous Power-Point

- Compatible avec « Windows XP et Vista »
- Composé de 8 à 12 vues
- Comprenant chacune 3 à 7 informations essentielles.

Le texte pourra être lu lors de la présentation, le Power-Point servant d'appui visuel. La durée de cette présentation devra être comprise entre 4 et 6 minutes.

A l'issue de cet envoi, un contact sera établi par le comité de pilotage en vue de la sélection et des adaptations utiles au formatage de votre intervention dans la convention.

Mail suivant : unsl.convention@gmail.com

Cahier des charges des contributeurs

Article 1 : La convention professionnelle organisée par l'Union Nationale Sportive Léo Lagrange sur le thème de « l'éducation par le sport » se veut une manifestation réalisée par des professionnels, pour des professionnels. A cet effet, toute personne ayant mis en place une action ou un outil pédagogique ayant un caractère éducatif et susceptible de pouvoir être transposée est invitée à faire part de son expérience pendant la convention.

Article 2 : Afin de garantir la qualité et l'homogénéité de cette convention professionnelle, un comité scientifique a été mis en place en vue de sélectionner en toute indépendance les projets retenus pour figurer dans le programme.

Article 3 : En vue d'assurer une cohérence dans les présentations de ces actions, la fiche d'appel à candidature type devra être remplie par le candidat. C'est sur ce document que s'appuiera le comité scientifique pour faire sa sélection.

Article 4 : Chaque expérience sera présentée par son contributeur (candidat retenu) durant 5 à 10 minutes maximum au début de chaque atelier. Une discussion pédagogique s'engagera ensuite permettant aux participants de commenter l'action et questionner le contributeur. Les outils pédagogiques seront présentés par leurs concepteurs dans un espace spécifique.

Article 5 : Une assistance technique sera proposée par les organisateurs en vue d'aider les candidats retenus à mettre en forme leur présentation.

Article 6 : L'ensemble des contributions sera utilisé librement par l'UNSLLE en vue de produire des actes de la convention et tous autres documents.

Article 7 : Chaque contributeur retenu, sera invité à la convention professionnelle

C – Observations et renseignements complémentaires :

.....
.....
.....

Je déclare avoir pris connaissance du cahier des charges du contributeur et en accepte les conditions.

A Le

Signature